

salles-la-source

Cascade : la région unie aux habitants

Alors que la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CODENAPS) se penche à nouveau sur le dossier de la cascade de Salles-la-Source, ce vendredi, l'association « Ranimons la cascade » poursuit sa campagne de soutien. Et au nombre des militants de la sauvegarde du débit constant de la précieuse chute d'eau, en s'opposant au renouvellement de la concession hydroélectrique, les associatifs peuvent à présent compter Martin Malvy.

Le président du conseil régional vient d'envoyer une lettre en ce sens à la préfète de l'Aveyron. Il y explique que, sur le plan industriel, « cette centrale représente 0,1 % de la puissance départementale, ce qui peut, un effet, justifier que l'association demande la fin pure et simple de l'exploitation ». Il conclut en demandant donc d'« évaluer la réelle nécessité de ce renouvellement et les solutions alternatives possibles ».

Un soutien ayant d'autant plus de poids pour « Ranimons la cascade » que la préfète a refusé à l'association d'être représentée à la CODENAPS, bien que cette commission n'ait, de toute façon, qu'un avis consultatif dans l'autorisation d'exploitation de la Société hydroélectrique de la vallée de Salles-la-Source.

